



Bruxelles, le 22 mars 2021

À TOUTES LES ORGANISATIONS MEMBRES

APPEL À L'ACTION URGENTE – KENYA

Poursuite des attaques contre le Syndicat national des enseignants du Kenya (KNUT)

Cher·ère·s collègues,

L'Internationale de l'Éducation (IE) appelle une nouvelle fois l'ensemble de ses organisations membres à soutenir massivement le Syndicat national des enseignants du Kenya (Kenya National Union of Teachers - KNUT) afin de mettre un terme aux tentatives de la Commission des services du secteur de l'éducation (Teachers Service Commission - TSC) d'asphyxier ce syndicat de l'éducation.

Les attaques de la TSC se poursuivent sans discontinuer depuis 2019, malgré l'illégalité de ces actions. Une plainte déposée par l'IE et le KNUT auprès de l'OIT n'a pas encore produit les résultats escomptés, et le nombre d'enseignant·e·s affilié·e·s au KNUT ne cesse de diminuer chaque mois. Jusqu'au mois de mai 2019, le KNUT représentait fièrement plus de 200 000 membres inscrits, tou·te·s issu·e·s de l'enseignement public. Son effectif est désormais réduit à environ 17 000 membres.

La TSC a mis en place plusieurs mécanismes visant à décimer les effectifs du syndicat et à contraindre les enseignant·e·s à quitter le KNUT afin de bénéficier de revalorisations salariales et de promotions. La baisse des cotisations qui en a résulté a fortement affaibli le syndicat. En outre, le KNUT a l'obligation d'organiser des élections syndicales coûteuses dans ses 110 branches d'ici le 31 mars, qui doivent être suivies d'une conférence annuelle de ses délégué·e·s d'ici le 30 juin 2021. Les autorités ont menacé de radier le syndicat s'il ne remplit pas ses obligations constitutionnelles concernant l'organisation de ces élections.

L'IE reste solidaire de son affilié, le KNUT, et du mouvement syndical kenyan dans leur lutte pour défendre les valeurs démocratiques, l'état de droit et les droits syndicaux.

L'IE a exhorté la TSC et le gouvernement du Kenya à cesser tout harcèlement à l'encontre du KNUT, de ses dirigeant·e·s et de ses membres et à respecter les droits syndicaux tels que garantis par la législation nationale et les normes internationales.

L'IE invite votre organisation à envoyer une nouvelle [lettre de protestation](#) au Président kenyan, Uhuru Kenyatta, à l'adresse info@mfa.go.ke, en adressant une

copie à l'IE.

L'IE a également ouvert un compte de solidarité pour soutenir le KNUT.

Vous pouvez contribuer au Fonds de solidarité pour le KNUT en envoyant vos dons à :

Internationale de l'Education
ING Bank
24, Avenue Marnix
1000 Bruxelles
IBAN : BE05 3101 0061 7075
Swift : BBRUBEBB

Avec la communication suivante : « UAA KNUT Solidarity fund ».

Nous vous remercions de votre solidarité et vous invitons à tenir l'IE informée de vos initiatives pour soutenir nos collègues du Kenya.

Sincères salutations,



David Edwards
Secrétaire général

